

EDITO

La conférence de Lima ou l'antichambre de la COP Paris 2015...



La Conférence de l'ONU sur le climat s'est déroulée du 1^{er} au 12 décembre à Lima. Elle a été précédée d'une déclaration commune des deux pays les plus émetteurs de Gaz à Effet de Serre (GES) de la planète, à savoir la Chine et les Etats-Unis. Les 195 pays membres de la convention de l'ONU sur le climat ont repris les négociations en vue de conclure un accord d'ici un an à Paris sur la manière de tenir l'engagement de limiter à 2°C la hausse de la température moyenne du Globe. Sur de nombreux sujets comme la gestion de la responsabilité historique des pays riches dans les émissions de GES, tout comme l'aide aux pays du Sud ou le contenu possible des engagements contraignants de chaque pays pour réduire leurs émissions de GES, les avis divergent entre les pays développés, les pays les moins avancés et les pays émergents. Même parmi les pays industrialisés, il y a des divergences de vue. Cette conférence impliquant des pays aux situations très différentes n'est donc pas aisé en terme de négociations, d'autant plus que s'invitent des questions géopolitiques...

Que faut-il retenir de ces négociations avant la COP 21 à Paris ?

Tout d'abord, les négociations ont permis l'adoption d'un texte intitulé « Eléments d'un projet de texte de négociation ». Parmi ces éléments, chaque pays doit transmettre aux instances de l'ONU un plan de réduction de ses émissions de GES si possible d'ici la fin du premier trimestre 2015. Puis, celles-ci seront chargées de mesurer l'écart entre ces engagements et l'objectif fixé à Copenhague fin 2009, à savoir limiter à 2°C la hausse de la température moyenne du Globe. Comme les Etats sont invités à s'engager bien en amont de la conférence de Paris, cela devrait améliorer les chances d'aboutir à un véritable accord. Dans le document de base pour le futur texte d'accord de Paris, l'ensemble des questions posées pendant la conférence de Lima sera intégré, avec les positions de chacune des parties, ce qui permet de mieux organiser les négociations. Sur le plan financier, le « fonds Vert pour le climat » a dépassé les 10 milliards de dollars.

On est loin des 100 milliards escomptés à l'issue de la conférence de Copenhague mais compte tenu du contexte mondial, l'effort est malgré tout notable. Au final, même si d'autres sujets restent flous, ces deux semaines auront permis également de nombreuses rencontres bilatérales et multilatérales entre les futurs acteurs de la COP de Paris.

Et les entreprises dans tout ça ?

Les entreprises vont jouer un rôle significatif dans le succès de l'accord global sur le climat. En effet, les questions énergie-climat sont au cœur de leurs enjeux RSE, quels que soient leur secteur et leur pays d'implantation. Et elles comprennent de mieux en mieux les risques mais aussi les réels intérêts de « dé-carboner » leurs activités. Les PME et les grandes entreprises continuent de développer des solutions pour réduire leurs émissions de GES. Restent aux décideurs politiques de suivre ces initiatives et de prendre leur responsabilité sociétale.

**LA
BONNE
PRATIQUE**

Recy'go, un service de recyclage proposé par La Poste !

Recy'go propose aux entreprises la collecte des papiers de bureau, par les facteurs, en vue de recyclage. Dans la mesure où dans les PME, le papier était peu recyclé, l'offre a déjà séduit plus 2 400 entreprises qui ont contribué à la collecte de 13 000 tonnes de papiers. La Poste a créé un contenant spécifique de collecte : l'Éco'belle. Elle adapte le cas échéant les tournées des facteurs pour que la collecte se fasse avec un coût additionnel en CO2 quasi nul.



[Lire Article](#)

**Une question,
un commentaire, une réaction ?**

N'hésitez pas, contactez-nous !

Alteractive

32 rue Boileau, 69006 Lyon

Tél. : 04 81 91 96 31

Visitez notre site internet: alteractive.org

Inscrivez-vous à la newsletter |

<mailto:newsletter@alteractive.org>

INTERVIEW

Joël Tronchon,

*Directeur Développement
Durable du groupe SEB*



→ Que pensez-vous de l'influence de la conférence de Lima sur les décisions environnementales des entreprises ?

Je pense qu'effectivement il y a un intérêt pour les entreprises à s'intéresser aux négociations environnementales qui ont eu lieu à Lima, même si elles n'ont pas eu une influence directe sur nos décisions en entreprise. En effet, la conférence peut inciter les entreprises à aller plus loin dans leur démarche environnementale mais pour la plupart d'entre elles, les démarches ont déjà été mises en place depuis plusieurs années. Nous nous sentons concernés par notre impact carbone, même si le groupe SEB n'est pas un gros émetteur carbone du fait de la faible empreinte environnementale de son activité industrielle.

→ Qu'en est-il de l'approche carbone du groupe SEB ?

Le groupe SEB a réalisé un bilan carbone global il y a maintenant 2 ans. Nous avons également mis en œuvre un programme de réduction de nos émissions de GES et consommations d'énergie (gaz et électricité) tant au niveau de nos usines (éco-production) que du transport de nos produits (éco-logistique). Ces économies d'énergie représentent un véritable retour sur investissement observable à court ou moyen terme.

En 2013, nous avons mis en œuvre un plan stratégique pour réduire nos émissions de GES qui est axé autour de 4 objectifs à atteindre d'ici 2020 : moins 20 % de consommation énergétique de nos produits électriques, moins 20 % de consommation d'énergie pour nos sites de production, 20 % minimum de matériaux recyclés dans les nouveaux produits, moins 20 % d'émissions de gaz à effet de serre pour le transport de nos produits.

→ Qu'avez-vous mis en place pour cela ?

Par exemple, pour atteindre notre objectif de réduction de la consommation énergétique de nos usines, nous avons mis en place un programme impliquant plusieurs

BREVES

La RSE bientôt inscrite dans le Code civil ?

C'est une mesure qui aurait pu passer inaperçue, si le projet de loi pour libérer l'activité et l'égalité des chances économiques [dite Loi Macron] n'avait pas fuité sur les réseaux sociaux. Une mesure sur la RSE a en effet été glissée dans le texte. Le projet de loi, s'il était adopté, redéfinirait donc la notion "d'intérêt social" d'une société contenue dans l'article 1833 du Code civil avec un ajout : "Elle [la société] doit être gérée dans le respect de l'intérêt général économique, social et environnemental"



[Lien Article](#)

Les coupes drastiques de la Commission pour 2015

Le programme de travail de la Commission européenne pour 2015, défini par la nouvelle équipe, se voit amputé de certaines mesures concernant des problématiques environnementales. Parmi les propositions de travail supprimées figurent le paquet Economie circulaire et qualité de l'air. La Commission justifie ces retraits par le fait que la proposition de directive sur les polluants atmosphériques sera modifiée « dans le cadre du suivi du paquet énergie-climat pour 2030 » et promet de proposer d'ici fin 2015 un nouveau paquet économie circulaire "plus ambitieux".

[Lien Article](#)



Publication du décret sur l'audit énergétique des grandes entreprises

Le 26 novembre, le décret qui prévoit la réalisation d'un audit énergétique pour les grandes entreprises a été publié au Journal Officiel. Par communiqué, le ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie s'est félicité de la mise en place de cet « outil qui favorise la compétitivité grâce aux économies d'énergie » selon le gouvernement.

[Lien Article](#)

métiers (achats, production, qualité et environnement, développement durable) dans des groupes de travail. L'idée est de faire circuler des bonnes pratiques entre nos différents sites sur la maîtrise de l'énergie notamment l'électricité et le gaz. Mais, nous ne nous arrêtons pas aux émissions de gaz à effet de serre de nos usines, toute la chaîne logistique est au cœur de notre démarche, dans la mesure où elle représente la moitié de nos émissions. Nous avons lancé il y a 3 ans un programme d'optimisation de la supply chain appelé « Effypack ». L'idée est d'optimiser la taille des produits et de leur packaging pour ensuite optimiser le taux de chargement des palettes, des camions et des conteneurs. La difficulté a été de trouver un logiciel capable de simuler les gains obtenus par l'optimisation de la taille. De plus, il faut également que les designers soient impliqués en amont pour la conception des produits et packaging. Mais les gains ne sont pas négligeables. Par exemple, une réduction de seulement 2mm sur la taille d'un produit permet d'économiser 150 camions sur une année dans la mesure où cela a une influence sur l'optimisation du nombre de produits sur la palette et sur le taux de chargement des camions.

→ Quelle relation avec vos fournisseurs sur cette approche carbone ?

Concernant les fournisseurs du groupe SEB, nous avons une politique environnementale claire, avec des critères RSE qui représentent entre 15 et 25% des critères de sélection de nos fournisseurs. D'autre part, pour certains appels d'offre, nous insérons des clauses environnementales comme par exemple, avec nos transporteurs où nous exigeons qu'ils soient au minimum conformes à la norme Euro 4 et que les chauffeurs soient formés à l'éco-conduite. Nous sommes particulièrement vigilants à ce que l'ensemble de nos fournisseurs respecte nos engagements en matière éthique, sociale et environnementale, en signant notre charte des Achats Responsables.



SOURIRE
AVEC LE

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

CARTON ROUGE A... ...3 acteurs de l'eau pour violation de la loi Brottes !

Noréade, La Lyonnaise des eaux et Véolia Eau ont en effet enfreint cette loi du 15 avril 2013 qui interdit à un distributeur de couper l'alimentation en eau dans une résidence principale en cas d'impayé, sauf lorsque la mauvaise foi du client a pu être clairement établie. Ces condamnations reposent la question du droit d'accès et de l'utilisation par des personnes des produits de première nécessité tels que l'eau, l'énergie ou certains aliments de base, même en cas d'impayés.



[Lire Article](#)

LE POINT REGLEMENTAIRE

L'interdiction totale du Bisphénol A est française!

A partir du 1er janvier 2015, l'utilisation du bisphénol A sera interdite dans tous les contenants alimentaires. Si de nombreux pays, ainsi que l'Union européenne, ont interdit l'usage du BPA dans les biberons et autres contenants alimentaires destinés aux enfants en bas âge, la France est la première à mettre en œuvre l'élargissement de cette mesure. Les industriels sont prêts, mais cette initiative franco-française sera-t-elle suivie à l'échelle européenne ?

[Lien Article](#)

AGENDA

8 Janvier 2015 - Séminaire Empreinte carbone des organisations, des services et des produits : Evaluer et agir, [Paris](#)

16 au 18 Janvier 2015 - Salon pour les Economies d'Energies, [Metz](#)

20 Janvier 2015 - Forum des professionnels du développement durable 2015, [Paris](#)

27 au 29 Janvier 2015 - Assises de l'Énergie, [Bordeaux](#)